



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Mulhouse
DRH – 32 – VL

ARRETE N°2025/126
portant délégation de signature

Madame le Maire de la ville de Mulhouse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-19

ARRETE

Article 1 :

L'arrêté n° 2024/1313 du 1^{er} juillet 2024 portant délégation de signature à Mme Anne-Dominique VERVAEKE est abrogé.

Article 2 :

Délégation de signature est donnée à **Mme Anne-Dominique VERVAEKE**, cheffe du service Recrutement, attractivité, mobilité de la Ville de Mulhouse, pour :

- signer les déclarations des heures supplémentaires et les relevés des congés du personnel saisonnier mis à disposition par le Centre de Gestion
- signer les certificats de recrutement dans l'attente de la signature du contrat
- signer les conventions de stage
- signer les conventions relatives à la mise en œuvre d'une période de mise en situation en milieu professionnel
- signer les ordres de mission pour les agents de son service.

Article 3 :

Les délégations de l'article 2 sont exercées sous ma surveillance et ma responsabilité.

Article 4 :

Elles prennent effet à ce jour et subsistent tant qu'elles n'ont pas été rapportées mais prendront fin en cas de cessation des fonctions pour lesquelles l'intéressée en bénéficie.

Article 5 :

En l'absence de Mme Anne-Dominique VERVAEKE, les délégations visées à l'article 2 sont exercées dans les mêmes conditions, dans l'ordre de priorité suivant :

- M. Sébastien HELLSTERN, DRH
- Mme Sophie PALENNE, DRH adjointe cheffe du service Gestion administrative du personnel
- M. Alexandre DEROZIER, chef du service GPEC, formation, accompagnement managérial
- Mme Bérangère GANDIBLEUX, cheffe du service Finances RH et SIRH.

Article 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la Ville de Mulhouse, inséré au registre des arrêtés, et dont ampliation sera notifiée :

- à M. Sébastien HELLSTERN, DRH
- à Mme Sophie PALENNE, DRH adjointe cheffe du service Gestion administrative du personnel
- à Mme Anne-Dominique VERVAEKE, cheffe du service Recrutement, attractivité, mobilité
- à M. Alexandre DEROZIER, chef du service GPEC, formation, accompagnement managérial
- à Mme Bérangère GANDIBLEUX, cheffe du service Finances RH et SIRH
- à M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Mulhouse
- au Secrétariat Général pour inscription au registre des Arrêtés.

Fait à Mulhouse, le 20 janvier 2025

Madame le Maire

Michèle LUTZ

Spécimen de signature de Mme Anne-Dominique VERVAEKE :


ADV

Spécimen de paraphe de Mme Anne-Dominique VERVAEKE :

Copie de l'arrêté :

- au service accueil pour publication sous forme électronique sur le site Internet de la Ville de Mulhouse
- à la direction des ressources humaines
- au Procureur de la République - Tribunal de Grande Instance de Mulhouse
- au Trésorier Principal de Mulhouse (par courriel)